

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 612

Artikel: Une petite minorité de gros privilégiés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hierarchies militaires

... Ainsi donc, ces Messieurs — je veux dire: les officiers recruteurs, médecins militaires, etc. — violant l'obligation du secret professionnel à laquelle ils sont astreints, inscrivaient dans les livrets militaires des recrutes, et cela en langage codé et à l'insu des intéressés, qui n'avaient donc nulle possibilité de recours, des appréciations nettement diffamatoires, voire calomniatrices! L'un se trouvait classé parmi les perturbés sexuels, l'autre parmi les infantiles psychiques, etc.

Ayant moi-même une malheureuse propension à classer quelques-uns de mes contemporains parmi les débiles mentaux, légers ou profonds, je ne saurais raisonnablement me plaindre qu'ils en fassent autant! Sauf que mes appréciations ne peuvent leur nuire, alors que telle ou telle de leurs victimes s'est trouvée toute surprise d'être sans cesse écartée des postes et places qu'elle postulait — pour de mystérieuses raisons!

Ce qui me frappe c'est l'incroyable prétention, l'incroyable suffisance, qui s'exprime ici: la certitude où sont apparemment les responsables qu'ils sont capables non seulement de «juger» leurs semblables, mais de les juger en quelque sorte sans appel: portant une appréciation sur un garçon de 19 ou de 20 ans, qui continuera de figurer dans son dossier, quand il en aura trente ou quarante! Responsables, dont on peut admettre sans trop leur faire de tort que certains d'entre eux tout au moins sont des «adultes» parfaitement constitués, mûrs dans les délais réglementaires, dépourvus, Dieu sait, de tout «infantilisme» et même de la plus petite trace de «l'esprit d'enfance» — mais irrémédiablement médiocres! On sait assez qu'un petit vin est «mûr» dans l'année, alors qu'un Romanée-

Conti ou un Château Lafite-Rothschild ne parvient à maturité qu'après dix ou vingt ans!

... S'appuyant par ailleurs sur les critères les plus contestables, mais tenus pour vérité d'évangile dans la mesure où ceux qui les appliquent n'ont guère de compétence.

On sait hélas qu'il en va souvent de même.

* * *

J'ai dans les mains le *Jeu d'échecs et sciences humaines* de Jacques Dextreit et Norbert Engel (Payot 1981), qui à certains égards me paraît plus désastreux encore que la *Misère intellectuelle*... de précieuse mémoire.

La thèse, l'une des thèses tout au moins, on la devine: le jeu des échecs serait l'expression d'un complexe d'Oedipe mal liquidé, d'un psychisme infantile, bloqué à sa phase anale, etc., etc. «... la dame, qui partage avec le roi le fait d'être unique, représente la figure maternelle, sa toute-puissance sur l'échiquier la mettant en situation de mère phallique dont l'aide est absolument déterminante pour mettre à mort l'autre roi» (p. 30).

Ou encore:

Le pion, qui se transforme en dame lorsqu'il parvient à la huitième rangée, serait «la marque du succès de la tentative d'aboutir à une multiplicité de mères phalliques venant seconder le joueur dans ses désirs meurtriers».

Ou encore:

La règle selon laquelle une pièce touchée est une pièce jouée (au vrai, la règle exacte dit: «pièce touchée, pièce à jouer; pièce lâchée, pièce jouée») renverrait à un effort pour se protéger «contre le désir homosexuel, plus particulièrement le désir de masturbation réciproque» (p. 35).

Le tout parsemé de remarques dignes de figurer dans le *Dictionnaire des Idées reçues*, de Flaubert, telles que: «La psychanalyse nous a appris que l'enfant est un pervers polymorphe.»

Il y aurait encore beaucoup à dire — de ceci une autre fois.

J. C.

Une petite minorité de gros privilégiés

Près d'un cinquième des rentiers, vivant seuls ou en couple, ont un revenu inférieur à 1000 francs par mois. Ce constat, nous le posons dans toute sa brutalité la semaine dernière. Les données qui le fondent ne sont pas contestables; elles n'ont du reste pas fait l'objet d'une quelconque remise en question, et surtout pas par ceux qui, principalement dans les milieux patronaux, les interprétant à la va-vite, ont cru pouvoir déduire que les clichés d'une Suisse généreuse pour les plus défavorisés de ses enfants se trouvaient justifiés scientifiquement. Ci-dessous, nous poursuivons, sur les traces de Pierre Gilliand qui a mené cette recherche, le portrait de cette autre Suisse, laissée pour compte. (Réd.)

Le mythe de la prospérité helvétique rejaillissant sur toutes et tous a vécu. Nous en étions restés là il y a une semaine. Ce mythe-là avait la vie dure: le quart-monde helvétique existe bel et bien, les déshérités sont beaucoup plus nombreux qu'on le croit — le Mouvement populaire des familles le clame, parmi d'autres, sur tous les tons depuis des années; n'empêche: les grandes phrases ronflantes revenaient fleurir dans les discours de cantine, ponctuer les méditations style 1^{er} août, imprégner la vie politique et finalement se substituer à la réalité suisse. Aujourd'hui, ces mensonges aux allures patelines et officielles seront beaucoup plus difficiles à accréditer: les chiffres sont là et ils sont clairs, même si, en un premier temps, ils ont été plus ou moins habilement détournés à des fins partisans! Nous publions la semaine dernière un état des revenus et de la fortune des personnes en âge de la

rente AVS (en 1976). Nous espérons, au moins chez nos lecteurs, avoir modifié certaines images de l'oasis helvétique. Aujourd'hui, nouveau portrait de notre beau pays, plus large cette fois, la disparité des revenus et de la fortune pour les Suisses de 19 ans et plus, toujours en 1976.

Toujours les mêmes bases de calculs (données récoltées par l'équipe placée sous la responsabilité de W. Schweizer), toujours la même approche (un échantillon de relevés fiscaux), toujours la même méthode d'analyse mis au point par Pierre Gilliard (pour le canevas, se reporter aux précisions publiées dans DP 611).

Soit un «échantillon» de Suisses de 19 ans et plus (5792 personnes) qui donne une image acceptable, du point de vue statistique, de l'ensemble de la population. Classement par ordre croissant de revenu net: dix catégories de 10% de contribuables, la première regroupant les plus faibles revenus et la dernière les revenus les plus forts. Première constatation: les limites des montants entre les «déciles» sont plus élevées que celles enregistrées pour les rentiers. Rien de surprenant ici; mais il faut se souvenir que le revenu net du ménage contribuable — il exerce une ou des activités rémunérées — couvre fréquemment les dépenses occasionnées par un nombre supérieur de personnes, proportion de couples plus forte que chez les rentiers, enfants à élever, etc.

Le «revenu moyen»: 33 500 francs, soit 2800 francs par mois: plus de six contribuables sur dix (62%) sont en dessous de cette moyenne fortement influencée par l'ampleur des moyens à disposition d'une petite minorité de gros privilégiés. Plus intéressant et plus significatif: la médiane (séparant en deux groupes égaux la population concernée): 29 000 francs, soit 2400 francs par mois.

Le tableau est suffisamment «parlant»; quelques notes qui stimuleront l'analyse:

— Les Suisses disposant des revenus nets les plus faibles (premier décile) ont seulement 2% de l'ensemble des revenus et 2% de la fortune déclara-

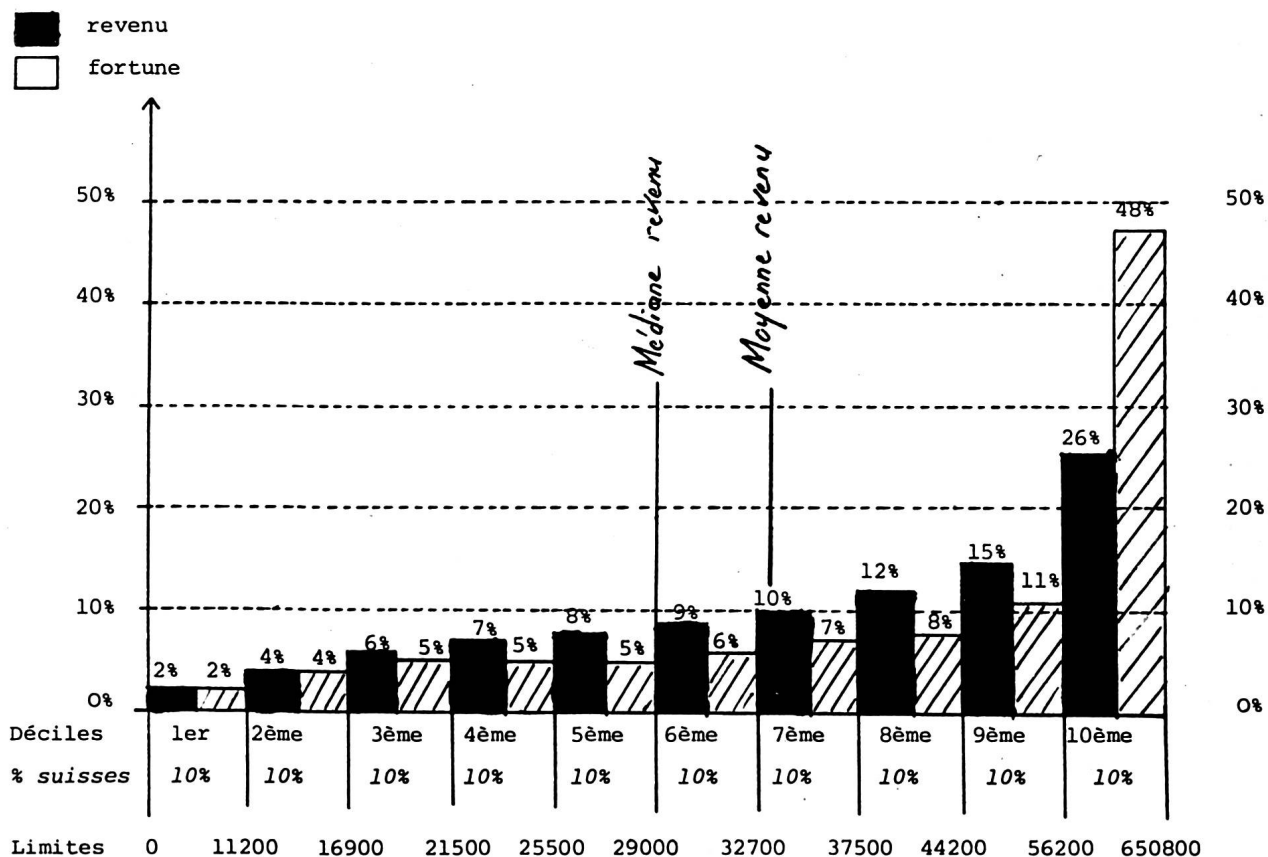
rée totale; il s'agit des rentiers les plus démunis, mais aussi des jeunes en période de formation, par exemple.

— Les Suisses les plus aisés (10% du dernier décile) cumulent un quart (26%) des revenus nets et la moitié (48%) de la fortune! Leurs revenus sont équivalents à ceux de la moitié des contribuables des catégories à faibles revenus; et ils disposent d'autant de fortune que les neuf autres dixièmes...

Globalement, la concentration des revenus est moins marquée pour l'ensemble des Suisses que chez les rentiers. Mais le diagnostic demeure: la Suisse vit sous le règne d'une importante disparité des situations économiques. Encore un tableau à garder en mémoire lorsqu'il s'agira par exemple de fixer le développement de la politique sociale helvétique.

D'autres points de repère encore la semaine prochaine.

Revenus et fortune: les Suisses de 19 ans et plus en 1976



Comme dans le tableau publié la semaine dernière, nous examinons la population suisse, 19 ans et plus, par déciles (tranches de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés) des revenus nets et de la fortune. Les contribuables sont ordonnés du plus faible au plus haut revenu.